PROJET PRO-ACT 2

« Renforcement des capacités de résilience et amélioration de la sécurité alimentaire dans l'Adamaoua et l'Est Phase II (PRO-ACT II) »

Termes de référence pour le recrutement d'un consultant pour l'analyse de l'économie des ménages (Household Economy Analysis) dans le cadre du projet PRO-ACT II

Pays : Cameroun

Lieu : Régions d'Amadoua et de l'Est

Date de démarrage souhaitée : 20 Janvier 2020

Financement: Délégation de l'Union Européenne

1. CONTEXTE ET OBJET DE L'ETUDE

Première Urgence Internationale est une Organisation Non Gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'Association mène environ 180 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'eau et l'assainissement et la relance économique. PUI intervient en appui à près de 4 millions de personnes dans 21 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est, dans le Caucase et en France. Présente depuis avril 2008 au Cameroun, PUI s'est consacrée à la résolution des difficultés dans les secteurs de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement.

En février 2019, le HCR estime le nombre de réfugiés centrafricains à 277 443, dont plus 174 076 dans la région de l'Est, 61 664 dans l'Adamaoua et 21 764 dans le Nord[1] du Cameroun.
Après la signature de l'accord tripartite de rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains le 29 Juin 2019 entre le Cameroun, la RCA et le HCR, seuls 6 350 des réfugiés se sont portés candidats au retour volontaire dont 2 808 ont été déjà rapatriés selon le rapport du HCR du 5 Décembre 2019[2]. La majorité des personnes favorables au retour conditionne celui-ci à la stabilisation de la situation sécuritaire en RCA. Or, le contexte sécuritaire en RCA reste très volatile comme le rapporte l'International Crisis Group[3]. Les régions de l'ouest de la RCA, qui sont les régions d'origine des réfugiés centrafricains, continuent d'être assujetties à des groupes armés qui contrôlent des sites miniers et les couloirs de transhumance. Même si un accord de paix a été signé le 6 février 2019, sous l'égide de l'Union Africaine, entre le gouvernement centrafricain et 14 groupes rebelles, il apparaît peu probable sur du court terme qu'une stabilité garantissant des conditions de retours satisfaisantes pour les réfugiés revienne notamment au vu de la récurrence des violences récentes[4] et des nouvelles tensions que crée cet accord, qui détériorent la situation en RCA.
Cette arrivée massive de réfugiés a fait doubler la population de certaines communes (Garoua-Boulaï par exemple, passée de 75 000 à 130 000 personnes selon les estimations des autorités locales[5]). Les institutions locales, notamment les communes et les services déconcentrés de l'Etat, malgré leur responsabilité de maître d'ouvrage pour les services de base (eau, santé, etc.) en vertu de la politique de décentralisation au Cameroun[6], ne disposent pas de mécanismes pour pouvoir contribuer de façon efficace à la gestion de cette crise. Par ailleurs, le fait que plus de 70% des réfugiés aient trouvé refuge auprès de la population hôte, a entraîné une forte pression sur les ressources naturelles (terres, points d'eau, bois, etc.), et conduit à une surexploitation des services de base et des infrastructures existantes (latrines, puits, centres de santé, écoles, etc.). Ainsi, des populations accrues d'agriculteurs et d'éleveurs aux pratiques toutes deux extensives (brûlis/semi-nomadisme) se retrouvent sur un même territoire restreint, ce qui contribue à dégrader la cohésion communautaire et sociale et les indicateurs sanitaires et nutritionnels déjà faibles.

En conséquence de cette pression, le taux de malnutrition chronique avait fortement augmenté dans les deux régions de l'Est et de l'Adamaoua. Selon la dernière enquête SMART de 2018, l'Adamaoua, présente encore une prévalence de malnutrition chronique de 28,7% chez les enfants de 0-59 mois (cette prévalence était de 40,1% en 2015 et de 34,6% en 2006), et l'Est une prévalence de 35,4% contre 37,1

[1] UNHCR, February 2019, Factsheet
[2] HCR, Rapport sur le rapatriement volontaire des réfugier centrafricains du Cameroun, 5 Décembre 2019
[3] https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-getting-talkspeace
[4] République centrafricaine, L'actualité humanitaire en bref (du 28 janvier au 3 février 2019), OCHA
[5] Rapport d'évaluation Sécurité Alimentaire / Moyens d'Existence pour la Région de l'Est, Croix Rouge Française, Janvier 2015, pp 11-12
[6] Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes

% trois ans plus tôt (cette malnutrition chronique atteint davantage les enfants des milieux ruraux[7]). De plus, la malnutrition aigüe sévère tend à augmenter dans l'Est (0,8% en 2018 contre 0% en 2017) selon les enquêtes SMART, comme dans l'Adamaoua (1,7% en 2018 contre 0,8% en 2017)[8] . Ces tendances sont confirmées par d'autres études comme la CFSVA conduite en 2017 par le PAM qui classe plus de 14% des populations de l'Est et de l'Adamaoua en situation d'insécurité alimentaire, plaçant les deux régions sur un même niveau, alors que la même étude en 2016 annonçait les chiffres de 39,1% pour l'Adamaoua et 7,5% pour l'Est[9]. La dégradation dans l'Est, plus particulièrement dans le Lom et Djerem qui concentre la moitié des réfugiés centrafricains de l'Est, est très inquiétante. Tout comme celle du département du Mbéré dans l'Adamaoua, dont les chiffres liés à l'insécurité alimentaire sont les plus élevés du pays (28,3% de la population en insécurité[10])

Les ménages pauvres et très pauvres, autochtones comme réfugiés, vivent avec un très faible pouvoir d'achat. Une enquête plus récente menée par Solidarités International conduite en décembre 2018 sur les communes de Bétaré Oya, Garoua-Boulai (Est) et Meiganga (Adamaoua) confirment cette réalité : 79% des ménages réfugiés et hôtes pratiquent des activités économiques précaires (vente de bois/paille, travail journalier) et 50% n'ont aucun accès à la terre. Ainsi, faute d'opportunités économiques stables, les ménages adoptent des stratégies d'adaptation néfastes qui entretiennent le cercle vicieux de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et économique. Le moindre choc impacte directement et lourdement les moyens d'existence des ménages, qui s'avèrent n'être que peu ou pas durables, à cause 1) des faibles moyens de production agricole et du manque d'accès à la terre ; 2) du manque d'accès à des sources de revenus diversifiées et pérennes et 3) du manque de cohésion sociale et d'appropriation des activités par les réfugiés[11]

Le HCR avait relevé en particulier que « malgré l'implication remarquable des autorités dans la recherche de solutions aux problèmes des réfugiés, celles-ci ont besoin d'être accompagnées pour faire converger progressivement l'assistance aux réfugiés dans les politiques publiques et les services nationaux en incluant de manière adéquate leurs besoins dans les plans de développement communaux/nationaux en vue de renforcer leur rôle dans la gestion et la réponse à la situation des réfugiés. ». C'est pourquoi le présent projet a vu le jour : il vise le renforcement des capacités de résilience et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Dans sa phase initiale, le projet avait ciblé particulièrement les zones à forte concentration de réfugiés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua et décide de poursuivre dans cette nouvelle phase le travail entamé avec les 5 communes existantes dans les départements de Mbéré et du Lom et Djerem (PRO-ACT I) auxquelles vient s'ajouter la commune de Dir (Mbéré).

Pour faire face à cette situation le projet de « Renforcement des capacités de résilience et l'amélioration de la sécurité alimentaire » a été implémenté par un consortium constitué de 5 ONGs dans les régions d'Adamaoua et de l'Est du Cameroun sous le financement de la Délégation de l'Union Européenne, cette phase initiale a pris fin en Juin 2019.

Pour renforcer les acquis de la première phase la Délégation de l'Union Européenne a financé la deuxième phase de 24 mois et dont les actions sont mises en œuvre par un consortium composé de 2 ONGs dont **Première Urgence Internationale** et **Solidarités International**. Il est à noter que pendant la première phase du projet, PRO-ACT n'a pas mené une l'étude HEA, néanmoins l'organisation Dunish

[7] Enquête Nutritionnelle et de Mortalité SMART, MINSANTE/UNICEF, Cameroun 2015
[8] Enquête Nutritionnelle et de Mortalité SMART, MINSANTE/UNICEF, Cameroun 2017
[9] EFSA Sept 2016 Evaluation de la sécurité alimentaire dans les régions de l'Est, Adamaoua, Nord, Extrême Nord du Cameroun, PAM, PNSA
[10] Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis (CFSVA), Cameroon, December 2017, MINADER et PAM, p.27.
[11] Rapport d'évaluation Est/Adamaoua, Cameroun, Décembre 2018, Solidarités International

Refugee Council (DRC) œuvrant dans la même zone a mené l'analyse HEA dans certains villages couverts par le PRO-ACT soit 17 villages sur les 87 villages PRO-ACT.

L'agriculture et l'élevage représentent les principales sources de nourriture et de revenus de la zone ciblée par le PRO-ACT. Une étude HEA (Analyse de l'Economie des Ménages), avant de conclure sur une catégorisation de la communauté en différentes couches socio-économiques, permettra une bonne analyse du système de subsistance de la zone étudiée. Comprendre comment la population gagne sa vie, avec quels moyens, quelle saisonnalité, et les interdépendances entre les différentes activités de la zone, représente une clef pour une bonne compréhension du contexte et la prise de décision pour une intervention efficace.

Le but de cette étude est de fournir au projet PRO-ACT II ainsi qu'aux principaux acteurs œuvrant dans le domaine de la Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence (SAME) des informations ainsi qu'une baseline sur la situation en termes de sécurité alimentaire et moyens d'existence des populations dans les communes de Dir, Djohong, Meiganga, Ngaoui (région de l'Amadoua) et Garoua Boulai, Betaré Oya (région de l'Est). Cette étude permettra d'améliorer la pertinence de futures actions, améliorer le ciblage des bénéficiaires, le système de suivi-évaluation ainsi que du type de support nécessaire basé sur des données crédibles.
L'analyse de l'économie des ménages permettra également de développer un système d'analyse de la vulnérabilité alimentaire des ménages prenant en compte des indicateurs micro économiques adaptés.

1.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le consultant sera en charge de la réalisation d'une étude d'analyse de l'économie des ménages dans 70 villages repartis dans les communes de Dir, Djohong, Meiganga, Ngaoui (région de l'Amadoua) ainsi que Garoua Boulai et Betaré Oya (région de l'Est).
De manière plus spécifique, le consultant devra :

- Rendre visite dans les régions/préfectures/communes et conduire des entretiens avec des informateurs clés
- Se rendre dans la communauté et interroger des représentants des communautés (refugiés et hôtes)
- Réaliser le zonage des moyens d'existence couvrant les 6 communes concernées par le projet (repartir les 87 villages PRO-ACT en zone de moyens d'existence)
- Faire une classification socio-économique des ménages par zone de moyens de subsistance
- Analyser les stratégies de subsistance adoptées par les ménages
- Mener l'enquête auprès des ménages pour une spécification du problème
- Se rendre dans les marchés et conduire des entretiens avec des commerçants
- Traduire les résultats en actions pratiques
- Organiser des ateliers de restitution au niveau local

2. METHODOLOGIE

Pour aboutir à des résultats efficaces, cette étude fera recours à la méthode HEA intégrée à base communautaire avec les vulnérabilités et les risques de protection, et présentera des résultats préliminaires en termes de vulnérabilité des ménages réfugiés et des populations hôtes. Il s'agira donc d'étendre la méthodologie qui a été utilisée par DRC dans 17 villages sur les 87 couverts par le projet. Une documentation méthodologique sera remise au consultant pour enrichir sa proposition. Ci-après, les étapes opérationnelles qui devront être respectées :

1. Choix des sites avec les autorités au niveau local ;
2. Identification des critères socio-économiques
3. Découpage de la population en classes socio-économiques sur base des critères identifiés ;
4. Analyse de l'accès de base à la nourriture et à un revenu ;
5. Analyse des Dangers/Chocs ;
6. Analyse du circuit de commercialisation dans la zone ainsi que la saisonnalité des biens et services ;
7. Analyse de la flexibilité et de la Réponse des populations face aux chocs ;
8. La restitution des résultats préliminaires au niveau local ;
9. La rédaction du rapport provisoire et définitif de l'étude.

3. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Aux termes de la mission, les livrables suivants seront produits et présentés par le consultant :

- ✓ Des outils d'enquête HEA adaptés à la zone et validés au préalables par le lead du consortium (Questionnaires d'enquêtes auprès des ménages, guide d'entretiens pour les focus groupes et informateurs clés, guides d'entretien avec les commerçants, un outil permettant de faire le suivi et mesurer les résultats (outcome analysis tool)
- ✓ Une présentation Powerpoint pour la restitution des résultats préliminaires de l'étude réalisée ;
- ✓ Formation des staffs PRO-ACT II sur la conduite de l'étude HEA
- ✓ Une base de données qui permettra de mesurer l'impact à la fin des interventions du projet
- ✓ Un Rapport d'étude provisoire complet : après la soumission du rapport provisoire le consultant aura 21 jours pour recevoir les retours de PUI et partenaires, avant de produire un rapport définitif de 30 pages au maximum moins les annexes et comportant les chapitres suivants :
    - Table des matières
    - Contexte
    - Couverture de la zone de moyens d'existence
    - Cadre Analytique HEA
    - Méthodologie
    - Marché et Circuit d'approvisionnement
    - Calendrier Saisonnier
    - Catégorisation socioéconomique
    - Sources de Nourriture
    - Sources de Revenu
    - Schéma des dépenses
    - Les Risques et Chocs
    - Stratégies d'adaptation
    - Recommandations, suggestions de suivi des indicateurs, leçons apprises
    - Annexes (tableaux de la liste des paramètres clés, les seuils de protection et de survie, les outils de collectes de données utilisés, une base de données qui permettra de

mesurer l'impact des actions PRO-ACT etc.)

4. PROCEDURES

La situation sécuritaire est relativement calme sur l'ensemble de la zone, mais il reste prudent d'éviter les promenades nocturnes. Un briefing sécu sera fait dès son arrivée sur la base de Meiganga et Garoua Boulai. Le Consultant s'engage à respecter immédiatement toute instruction sécuritaire spécifique venant de PUI et basée sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone et des acteurs de celle-ci. En cas d'incident rencontré dans le cadre des activités d'études, le Consultant s'engage à contacter le plus rapidement possible Première Urgence Internationale.
Aucune donnée ne pourra être utilisée par le Consultant concernant cette étude sans l'autorisation écrite de PUI. Le Consultant agissant en tant que prestataire, il veillera à se présenter en tant que tel pour tous les entretiens tenus dans le cadre de ces études.

5. PROFIL RECHERCHE

- Forte expérience de terrain sur des projets de sécurité alimentaire et de développement rural
- Diplôme Universitaire en Economie, Statistiques, Agroéconomie, Agronomie, Géographie,
- Expérience significative et confirmée en étude HEA
- Connaissance des zones des moyens d'existence du Cameroun
- Capacité à travailler dans un contexte isolé
- Bonne capacité de rédaction et d'expression en français, la connaissance des langues locales parlées dans la région d'étude est un atout
- La connaissance du contexte socio-économique du Cameroun, notamment celui de l'Amadoua et de l'Est est un atout considérable

Candidatures

Les candidats devront soumettre les éléments suivants **au plus tard le 13 Janvier 2020** à l'adresse : consortium-coordo@premiere-urgence.cm avec copie à jdondenne@premiere-urgence.org

Il s'agit de :

a. Compréhension des TdRs par le consultant (1-2 pages)
b. La méthodologie proposée pour sa mise en œuvre (3-5 pages)
c. Le chronogramme détaillé
d. Le CV du consultant
e. Le budget détaillé ne dépassant pas **15 000€.**
f. Deux références
g. Au moins un exemple d'étude HEA réalisée par le consultant

6. STATUT/REMUNERATION

Comme mentionné dans la partie 5, le Consultant sera en charge de fournir un budget détaillé accompagnant sa proposition méthodologique.